

8 mois pour valider la dissolution du CCIF... le Conseil d'Etat avait moins peur de Génération Identitaire !

écrit par Christine Tasin | 25 septembre 2021





French Council of State (Conseil d'etat) located in the Palais Royal – Paris, France. It is a French public institution created in 1799 by Napoleon Bonaparte.

LUTTE CONTRE L'ISLAMISME : UNE ÉTAPE CRUCIALE

Dans deux décisions importantes, le Conseil d'Etat donne raison au gouvernement et confirme le bien fondé de la dissolution de Baraka City et du CCIF. La lutte contre l'idéologie islamiste franchit une étape décisive.

– *Gérald DARMANIN (@GDarmanin) [September 24, 2021](#)*

Une étape décisive ? Alors que le CCIF, même pas dissous s'est reconstitué en Belgique, devenu le CCIE et menant son travail de sape de tout ce qui n'est pas l'islam ? Dissous et reconstitué en ayant réussi à sauver les 500 million extorqués au contribuable français ? Les donateurs à l'association déduisaient de leurs impôts cotisations et dons, alors que ceux de Résistance républicaine ne le peuvent pas, la lutte contre l'isolant n'étant pas considérée comme « d'intérêt général » par le fisc.

Une étape décisive quand des Talibans continuent d'arriver chez nous ?

Une étape décisive quand des terroristes sont libérés, libres, avec ou sans bracelet électronique ?

Une étape décisive quand femmes et enfants de djihadistes reviennent chez nous ?

Une étape décisive quand la loi Pleven continue de condamner les lanceurs d'alerte qui dénoncent l'islam, islam responsable du terrorisme, comme Zemmour, Camus, Tassin... ???

Une étape décisive quand une association pacifiste et pacifique comme Génération identitaire qui a juste le tort de dire non à l'islamisation et à l'immigration est dissoute ?

Ah! Laissez-moi rire...

Le CCIF avait fait appel... et, fort de cet appel, avait obtenu et le report de l'un de mes procès, et d'être présent au procès, toute honte bue, malgré la dissolution prononcée !

<https://resistancerepublicaine.com/2021/04/08/ouf-christine-tassin-nira-pas-en-prison-nen-deplaise-au-ccif/>

Et le Conseil d'Etat, saisi en décembre, vient seulement de rendre son arrêt...

<https://resistancerepublicaine.com/2021/02/25/en-toute-logique-le-conseil-detat-devrait-debouter-le-ccif-de-sa-demande/>

Il aura donc fallu 8 mois pour que le Conseil d'Etat examine l'appel du CCIF et le déclare irrecevable. Alors que pour GI 2 mois avaient suffi, pour des raisons abracadabrantes que même Eric Brunet avait dénoncées ! C'est dire !

<https://resistancerepublicaine.com/2021/03/04/meme-eric-brunet-remarquable-dans-son-argumentation-soutient-generation-identitaire-et-denonce-la-dissolution/>

□ L'association [#GénérationIdentitaire](#) officiellement dissoute en Conseil des ministres. <https://t.co/d1ch7xv81T>

– Valeurs actuelles □ (@Valeurs) [March 3, 2021](#)

Saisi par l'association Génération identitaire qui contestait sa dissolution par le Gouvernement, le juge des référés du Conseil d'État constate que l'association *promeut une idéologie incitant à la haine et à la violence envers les étrangers et la religion musulmane*. Par son organisation, sa communication et ses actions, *cette association se positionne comme un recours face aux forces de l'ordre prétendument défaillantes*. Le juge des référés estime donc que la dissolution de cette association est proportionnée à la *gravité des risques pour l'ordre public et la sécurité publique* résultant des activités de l'association

Mieux vaut entendre ça que d'être sourd ! Quand et où GI a-t-elle promu la violence et la haine contre les étrangers ? Quant à promouvoir la haine contre l'islam, jusqu'à peur du contraire même la loi Pleven ne l'interdit pas ! On peut haïr le nazisme, on peut haïr la pédophilie, on peut donc haïr l'islam ! GI n'a jamais attrapé un migrant pour le mettre en prison ni pour le ramener de l'autre côté de la frontière... Mais le Conseil d'Etat aux ordres de Macron invente, interprête... Quand on veut se débarrasser de son chien...

<https://www.conseil-etat.fr/actualites/actualites/le-conseil-d-etat-ne-suspend-pas-la-dissolution-de-l-association-generation-identitaire>

Mais les associations musulmanes, attention !!! Des millions de musulmans pourraient en vouloir à Macron, voire entrer en guérilla... alors on laisse retomber les choses, on prend son temps, on associe 2 associations dans le délibéré, on essaie de noyer le poisson... Bande de lâches, de soumis et de traîtres !

Le Conseil d'Etat valide la dissolution du CCIF et de Baraka City par le gouvernement

Après l'assassinat de Samuel Paty, ces deux associations étaient menacées par une dissolution venue du gouvernement. Elle est désormais actée, même si elles se considèrent « victime d'une dérive administrative »

Elles étaient dans le viseur de l'État depuis près d'un an. Le Conseil d'État a validé vendredi [la dissolution par le gouvernement](#) du Collectif contre l'islamophobie (CCIF) et de Baraka City intervenue fin 2020 après [l'assassinat de Samuel Paty](#) par un jeune extrémiste islamiste.

« Cette décision, tant par sa cible que ses motifs, marque un tournant majeur dans l'institutionnalisation de l'arbitraire politique et répressif en France », a réagi le CCIF dans un communiqué. Le CCIF y voit une « dérive administrative » du gouvernement ouvrant « la voie vers le délit d'opinion ».

Le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a de son côté salué dans un tweet la décision de la plus haute juridiction administrative, estimant que la lutte contre l'idéologie

islamiste avait franchi « une étape décisive ».

« Une officine islamiste », selon Darmanin

Une plainte en diffamation avait également été déposée par le CCIF contre Gérald Darmanin ([et Valérie Pécresse](#)) en décembre 2020 devant la Cour de justice de la République (CJR). Le ministre avait décrit le collectif comme une « officine islamiste » œuvrant « contre la République » et contre laquelle il fallait « arrêter d'être naïf ».

À lire aussi [Pourquoi la dissolution du CCIF tourne à la bataille juridique et politique](#)

Me Sefen Guez Guez, avocat des associations, avait à l'époque dénoncé des « calomnies » et « une dissolution uniquement politique ». Le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) avait annoncé, fin novembre, s'être autodissous avant la dissolution actée en Conseil des ministres, tout en rejetant en bloc ses accusations « mensongères » de proximité avec l'islamisme.

Lors de la notification du projet de dissolution, le CCIF avait reproché au ministre de l'Intérieur d'avoir « cédé aux appels de l'extrême droite » et assuré qu'il continuerait « à apporter son assistance juridique aux personnes victimes d'islamophobie et informera les instances internationales de l'état d'avancement de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité en France ».

À lire aussi [Derrière l'humanitaire, la part d'ombre de BarakaCity qui inquiète les autorités](#)

Pour justifier la dissolution de Baraka City, le ministère de l'Intérieur évoquait des « messages publiés en ligne depuis les comptes de l'association ou (ceux de son président) » qui « provoquent de très nombreux commentaires hostiles à l'Occident, à la laïcité, aux francs-maçons ou encore aux musulmans qui ne partagent pas la conception de l'islam promue par l'association ». Une association [dans le viseur de l'État « sans raison »](#), selon leurs avocats.

<https://www.leparisien.fr/societe/le-conseil-detat-valide-la-dissolution-du-ccif-et-de-baraka-city-par-le-gouvernement-24-09-2021-A6XPLU6MJ5HQLIYH2LAHLZPX70.php>